

LIENS, nouvelle série :

Revue francophone internationale — N°09 / Décembre 2025

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation – FASTEF/UCAD

ISSN: 2772-2392 -<https://liens.ucad.sn>-Journal DOI: [10.61585/pud-liens](https://doi.org/10.61585/pud-liens)



REVUE LIENS
FASTEF

LIENS,

nouvelle série :

Revue francophone internationale

-- N°09---

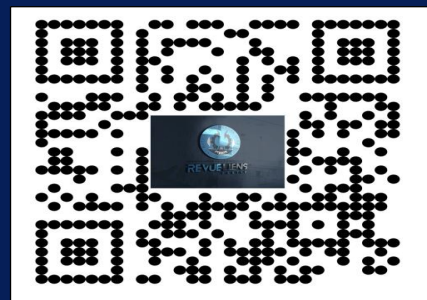
**Faculté des Sciences et Technologies de
l'Éducation et de la Formation
FASTEF**



DAKAR, DECEMBRE 2025

ISSN 2772-2392

SITE : <https://liens.ucad.sn>



REVUE LIENS
FASTEF

Copyright © 2025

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

ISSN 2772-2392

Dakar-Sénégal

revue.liens@ucad.edu.sn



REVUE LIENS

FASTE



Dakar – Décembre 2025

ISSN 2772-2392

revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication

Mamadou DRAMÉ

Directeur de la revue

Assane TOURÉ

Directrice adjointe et rédactrice en chef

Ndèye Astou GUEYE



Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Ndèye Astou GUEYE,

Rédacteur en chef adjoint

Bara NDIAYE

Responsable numérique

Abdoulaye THIOUNE

Assistante de rédaction

Seynabou GUEYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Valy, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndong, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SY Harouna, Professeur Titulaire en sociologie de l'éducation (FASTEF-UCAD).

Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.- Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH - UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ; DIALLO Souleymane, Maître de conférences en Sociologie de l'éducation (INSEPS- UCAD) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).

Sommaire

Editorial	9
Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef.....	11
I.SCIENCES DE L'EDUCATION.....	12
L'intégration du numérique dans le processus des enseignements-apprentissages en classe de philosophie : analyse des pratiques et représentations des professeurs de philosophie de l'Académie Pikine-Guédiawaye.....	13-27
Moctar Ndiaga Thioye.....	13-27
La gestion de la vulnérabilité et de la déperdition scolaire aux lycées de la Commune de Ziguinchor : réalité, enjeux et défis en contexte numérique.....	28-42
Mamadou SARR et Babacar BITEYE... ..	28-42
Accès au lycée d'Excellence Mariama BA de Gorée : reflet des disparités régionales au Sénégal ? Mamadou DIALLO et Mamadou THIARE	43-57
Possibilité d'une philosophie pour enfant en contexte sénégalais : l'exemple du sentiment d'appartenance des élèves de 5 ^{ème} année de l'élémentaire.....	58-71
Guène Faye et El Hadji Mouhamadou Dieye	58-71
Analyse des perceptions des professeurs de physique et chimie sur les objectifs des expériences dans l'enseignement de l'électricité en seconde scientifique au Sénégal.....	72-84
Mamadou SALL et Séga GUEYE.....	72-84
Transposition didactique interne de la structure électronique des atomes en Secondes au Sénégal.....	85-96
Talibouya NDIOR, Mamadou DIENG, Mouhamadou Sembène BOYE, Saliou KANE.....	85-96
II.DISCIPLINES FONDAMENTALES	97
L'Amour dans <i>Chants d'ombre</i> de Léopold Sédar Senghor : un reflet de la culture africaine	98-112
Abdoulaye DIOME	98-112
Frantz Fanon : du nationalisme algérien au panafricanisme	113-123
Ousmane SARR	113-123
Les particularités linguistiques de la côte d'Ivoire : Étude de <i>La carte d'identité</i> de Jean Marie ADIAFFI	124-131
ABDULMALIK Ismail, DONGMO, Keudem Adelaide et POOPOLA Temitope Falilat.....	124-131
La bouche et la parole dans les proverbes <i>joola</i> de Casamance	132-141
Michel SAMBOU	132-141

L'intellectuel Africain entre défis et engagement	142-154
Ibou Dramé SYLLA	142-154
La pronominalisation : l'exemple de « On » dans <i>Antigone</i> de Jean ANOUILH	155-163
Moussa THIAW	155-163
De l'espace symbolique et psychologique à l'espace littéraire dans <i>La Princesse de Clèves</i> (1678) de Madame de la Fayette	164-172
Ousmane GUEYE	164-172
Montaigne et le renouvellement des pratiques pédagogiques de L'école humaniste	173-187
Mamadou SANE.....	173-187
L'Afrique et la gestion de la frontière	188-204
Mohamet Sall	188-204
Évaluation de la mémoire traumatique chez les femmes victimes de violences sexuelles liées au conflit armé à l'Est de la RDC : Cas des territoires de Kalehe et Masisi.....	205-218
Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, Anne Marie BUUMA WABO, Léon HAKIZIMANA KAGABO, Alain NDUWAYO BASIGARIYE et MUSSA BUJIRIRI Rostand... ..	205-218
L'intertextualité : Expression de la dynamique du changement chez Manuel COFIÑO LÓPEZ	
Dr. Christian Bâle DIONE	219-228
A FILOSOFIA MARXISTA-LENINISTA COMO PENSAMENTO CANÔNICO E VÍNCULO IDEOLÓGICO DE DISSIDÊNCIA NAS LITERATURAS PORTUGUESA E AFRICANA DE EXPRESSÃO LUSÓFONA	229-243
Dr Mahamadou DIAKHITE	229-243
(م.1957/هـ.1376) Al-Tijānī et la Tijāniyya dans <i>Hal min sabīlⁱⁿ</i> de Serigne Babacar Sy (m.1957)	
Seydi Diamil Niane	244-251
Estimation des pertes en sols par érosion hydrique dans le bassin versant de Koumpentoum (Centre-Est du Sénégal)	252-268
Ndeye Fatim SECK, Aliou CISSE et Seydou Alassane SOW... ..	252-268
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'analyse morphométrique du bassin versant du lac Wégénia (Mali)	269-287
Lassine SANANKOUA, Boubacar Amadou DIALLO ^{et} N'dji dit Jacques DEMBELE....	269-287
Communication numérique et insurrection en période électorale au Sénégal :	
le cas du procès « SONKO-ADJI SARR »	288-303
Saidou Abdoul DIOP	288-303
LISTE DES AUTEURS DU <i>LIENS</i> 9	304-305

Éditorial

Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef

Ce numéro 9 de la revue *Liens, nouvelle série : revue francophone internationale* qui clôt l'année 2025 a connu un franc succès avec la publication de vingt-deux articles. Des productions scientifiques à la fois inédites et originales. Elles relèvent des sciences de l'éducation et des disciplines fondamentales.

Aussi en sciences de l'éducation les chercheurs mettent-ils l'accent sur le numérique. C'est ainsi que Moctar Ndiaga Thioye fait une étude sur l'intégration du numérique dans le processus des enseignements-apprentissages en classe de philosophie avec notamment une analyse des pratiques et représentations des professeurs de philosophie de l'Académie Pikine-Guédiawaye.

À sa suite, Mamadou Sarr et Babacar Biteye traitent de la gestion de la vulnérabilité et de la déperdition scolaire dans les lycées qui se trouvent dans la Commune de Ziguinchor. Il réfléchit sur les possibilités que peut offrir l'usage du numérique dans un contexte de numérisation globale et accrue.

Toujours dans le domaine de l'éducation, Mamadou Diallo et Mamadou Thiare ont dans leur article mis à nu les disparités entre la région de Dakar et les autres régions du Sénégal, en ce qui concerne l'accès au Lycée d'Excellence Mariama Ba de Gorée.

Quant à Guène Faye et El Hadji Mouhamadou Dieye, ils réfléchissent sur la possibilité d'une philosophie pour enfant en contexte sénégalais. Dans ce nouveau champ non encore défriché au Sénégal, leur article tente, par une démarche pratique et empirique, de démontrer les possibilités d'une philosophie pour enfants. Cet exercice s'appuie sur la « différence d'appartenance » auprès d'élèves d'origine ethnique et sociale différente.

De la philosophie, nous passons en physique et chimie avec Mamadou Sall et Sega Gueye qui ont fait une étude intitulée « Analyse des perceptions des professeurs de Physique-Chimie sur les objectifs des expériences dans l'enseignement de l'électricité en Seconde scientifique au Sénégal ». Ils tirent, par ailleurs, la sonnette d'alarme sur la vétusté et l'insuffisance des équipements dans les laboratoires.

Et Talibouya Ndior, Mamadou Dieng, Mouhamadou Sembène Boye et Saliou Kane de clore cette partie réservée aux sciences de l'éducation avec leur production scientifique qui analyse la transposition didactique interne de la structure électronique en classe de seconde S au Sénégal. Ce processus, qui adapte le savoir scientifique au cadre scolaire, entraîne souvent une simplification des concepts complexes comme les orbitales ou les niveaux d'énergie.

C'est l'article d'Abdoulaye Diome, qui ouvre cette partie de l'éditorial relative aux disciplines fondamentales. Il examine comment Léopold Sédar Senghor, dans son recueil de poèmes *Chants d'ombre*, exprime l'amour à travers une esthétique profondément ancrée dans la culture africaine.

Nous restons en Afrique avec Ousmane Sarr qui réfléchit sur « Frantz Fanon : du nationalisme Algérien au panafricanisme ». Cette production scientifique montre, d'une part, les raisons qui fondent le soutien de Fanon au nationalisme algérien et, d'autre part, ce qui motive sa vision des « États-Unis d'Afrique »

Ismail Abdulmalik, Adelaide Keudem et Falilat Temitope ont dans leur étude souligné les particularités linguistiques de la Côte d'Ivoire à travers l'ouvrage de Jean Marie Adiaffi intitulé *La Carte d'identité*.

Michel Sambou leur emboîte le pas avec son article qui traite de « La bouche et la parole dans les proverbes joola de Casamance ». Cet article analyse le rôle de la bouche et de la parole dans les proverbes joola de Casamance, à partir du recueil de Nazaire Diatta (1998).

Ibou Drame Sylla revient sur l'intellectuel Africain et les problèmes de la société. Cette étude tente d'éclairer le rapport que l'intellectuel, en contexte africain, entretient avec la société dans la double articulation du symbole qu'il incarne et de son engagement au-delà de la simple étiquette de citoyen.

Moussa Thiaw nous fait changer de cadre avec son article portant sur la pronominalisation de « On » avec comme corpus *Antigone* de Jean Anouilh.

Ousmane Gueye avec son article, qui met en lumière la démarche de création artistique chez Madame de La Fayette, particulièrement, dans *La Princesse de Clèves*, expression d'une volonté de l'auteure de prendre appui sur les réflexions théoriques et les pratiques esthétiques du XVII^e siècle classique, réfléchit sur un des classiques de la littérature française.

Quant à Mamadou Sané, il traite du XVI^e-ème siècle, et plus précisément de Montaigne et du renouvellement des pratiques pédagogiques, qui ont eu lieu pendant ce siècle.

Mohamet Sall de réfléchir sur les nombreux problèmes que posent les frontières en Afrique. Le présent article revient sur les différentes politiques frontalières adoptées par l'Union Africaine afin de résoudre les tensions territoriales entre les Etats, de pacifier les zones transfrontalières et ainsi dissuader toute volonté sécessionniste.

Jean Donatus Bahati Shabanyere, Anne Marie Buuma Wabo, Léon Hakizimana Kagabo et Alain Nduwayo Basigariye confirment cette situation avec leur production scientifique portant sur l'évaluation de la mémoire traumatique chez les femmes victimes de violences sexuelles dans le contexte du conflit armé à l'Est de la RDC.

Nous revenons dans le domaine de la littérature avec Christian Bâle Dione dont l'étude montre comment Manuel Cofiño s'est servi de l'intertextualité pour faire ressortir dans son œuvre, et principalement dans *Cuando la sangre se parece al fuego*, le thème du changement intervenu avec la Révolution.

De l'espagnol nous migrons vers le portugais avec Mahamadou Diakhite qui traite de la philosophie marxiste-léniniste. Laquelle philosophie apparaît comme la pensée canonique et le lien culturel indéniables qui unit les écrivains néo-réalistes et les idéologues des luttes de libération en Afrique lusophone.

À sa suite Seydi Djamil Niane fait une étude sur l'école de Tivaouane fondée par Elhadji Malick Sy. Son fils, Serigne Babacar Sy, est l'auteur d'un recueil de poèmes riche de ses thématiques. Parmi celles-ci, l'éloge de la Tijāniyya et de son fondateur Aḥmad al-Tijānī occupe une place importante. Cet article analyse l'un de ces poèmes, à savoir son Hal min sabīlin et montre dans quelles mesures celui-ci contribue à la fois à la littérature arabe, à la poésie du madīḥ mais aussi à la littérature de la Tijāniyya.

Et Ndeye Fatim Seck, Aliou CISSE et Seydou Alassane SOW de traiter d'un domaine crucial et vital, "l'eau" dans leur production scientifique. L'objectif de cet article est de quantifier et de spatialiser l'érosion hydrique en nappe dans ce bassin versant.

Toujours en géographie, Lassine Sanankoua, Boubacar Amadou Diallo et N'dji dit Jacques Dembele réfléchissent sur l'apport du SIG dans l'analyse morpho métrique du bassin versant du Lac Wégna. Rappelons que l'analyse morpho métrique est déterminée par quatre caractéristiques majeures : la géométrie du bassin, les caractéristiques linéaires, les caractéristiques du relief et les caractéristiques de texture.

Saidou Abdoul Diop clôt cet éditorial avec son article intitulé : « Communication numérique et insurrection en période électorale au Sénégal : le cas du procès "Sonko-Adjir Sarr" ». Il revient sur un événement, qui a secoué la scène politique au Sénégal, il y a quelques années.

Bonne lecture !

II. DISCIPLINES FONDAMENTALES

La bouche et la parole dans les proverbes *jóola* de Casamance

Michel SAMBOU

Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Résumé

Cet article étudie la place de la bouche et de la parole dans les proverbes jóola de Casamance, d'après le recueil de Nazaire Diatta (1998). La bouche se révèle médiatrice sociale, favorisant intégration, tissant entraide, reconnaissance et solides réseaux d'échanges. Mais elle peut déshonorer par calomnies ou indiscretions, provoquer exclusion et perte d'honneur. La tradition exige retenue et discernement. La parole garde mémoire et cohésion, conserve récits, généalogies et règles. Elle porte l'autorité des anciens, capable d'enseigner ou de blesser. Chaque mot engage la responsabilité de son auteur. La parole peut apaiser ou diviser, renforcer ou détruire le lien social. Chez les Jóola, bouche et parole sont précieuses, chaque mot compte.

Mots-clés : Parole, Bouche, Médiation sociale, Mémoire, Responsabilité

Abstract

This article examines the role of the mouth and speech in Jóola proverbs from Casamance, based on Nazaire Diatta's collection (1998). The mouth proves to be a social mediator, promoting integration and weaving networks of mutual aid and recognition. Yet it can also dishonor through slanders or indiscretions, causing exclusion and loss of honor. Tradition demands restraint and discernment. Speech preserves memory and social cohesion, safeguarding stories, genealogies, and rules. It carries the authority of elders and can instruct or harm. Every word bears the responsibility of its speaker. Speech can soothe or divide, strengthen or destroy social bonds. Among the Jóola, mouth and speech are precious, and every word matters.

Keywords: Speech, Mouth, Social mediation, Memory, Responsibility

Introduction

Dans toutes les sociétés, la bouche et la parole occupent une place centrale, à la fois dans la vie quotidienne et dans l'imaginaire collectif. Organe indispensable à l'alimentation, la bouche se transforme dans la pensée symbolique en instrument de médiation entre l'individu et la communauté. Elle est le lieu par lequel passent et la nourriture matérielle et la nourriture spirituelle que constitue la parole. Ainsi, elle n'est jamais neutre : elle peut rapprocher et soutenir, mais aussi blesser, humilier ou tromper.

La parole, quant à elle, dépasse la simple communication. Elle fait exister les êtres et les choses, organise les relations sociales, conserve la mémoire collective et régule les conflits. Comme le souligne J. L. Austin (1962, p.53) : « dire, c'est faire ». La parole agit et transforme. Cette conscience de sa force traverse les traditions africaines, comme le montrent R. Finnegan (1970) pour les littératures orales et J. Vansina (1985) pour l'histoire orale, et Christian. Sina. Diatta (1998) qui y voit un instrument d'autorité et de légitimation.

La culture joola, en Casamance¹, illustre parfaitement cette conception élargie de la bouche et de la parole. Le corpus étudié, tiré du *recueil Proverbes joola de Casamance* de Nazaire Diatta (1998), rassemble 1 186 proverbes collectés auprès de différents sous-groupes (M'Lomp, Fúlup, Juaát, Eer, Jugut)², chacun replacé dans son contexte d'énonciation. Ces formules révèlent une sagesse où le langage est à la fois force sociale et repère moral. Elles montrent le rôle fondamental de la bouche et de la parole dans la vie collective, tout en soulignant leur ambivalence : elles peuvent construire ou tromper. La prudence et la vigilance s'imposent donc dans leur usage.

Dès lors, une question centrale se pose : comment les proverbes *joola* de Casamance, en plaçant la bouche et la parole au cœur de la vie sociale, élaborent-ils une éthique du langage ? Autrement dit, de quelle manière ces formules expriment-elles à la fois la puissance du verbe et ses limites, en appelant à une responsabilité partagée ?

Pour répondre à cette problématique, cette étude analyse un choix significatif de proverbes afin d'en dégager les lignes de force. Elle s'articule autour de trois axes : la bouche comme organe symbolique et vecteur de médiation, la parole comme outil de mémoire et de cohésion sociale, et enfin les limites et usages négatifs qui en soulignent la fragilité et la nécessité de maîtrise.

¹ La Casamance, au sud du Sénégal, est séparée du reste du pays par la Gambie et bordée par l'océan Atlantique à l'ouest et la Guinée-Bissau au sud.

² Chacun de ces termes désigne à la fois une localité en Casamance et le dialecte spécifique parlé par le sous-groupe *joola* qui y vit.

1. La bouche, instrument de socialisation et de régulation

1.1. La bouche comme guide et ressource sociale

Dans la sagesse jóola, la bouche ne se limite pas à sa fonction biologique d'ingestion et d'émission sonore. Elle est investie d'une forte charge symbolique. Cette valeur apparaît clairement dans le proverbe 85 : « Ata butumool ájindiit » (Celui qui a une bouche ne peut s'égarer). La bouche est en effet présentée comme un moyen d'orientation, non seulement dans l'espace physique, mais surtout dans le champ social. Demander, interroger, se renseigner sont autant de pratiques qui inscrivent l'individu dans une chaîne d'échanges. À ce titre, comme le souligne N. Diatta (1998, p. 14), elle devient : « le vecteur d'une sociabilité active³ ». Par la parole, on sollicite l'aide des anciens, on confirme les rites et on rétablit des repères. On y lit aussi la logique des obligations réciproques : la demande engage une réponse, qui institue une dette de reconnaissance ou un lien de solidarité.

Cette fonction sociale se trouve renforcée par un autre dicton, le proverbe 90 : « Butum básuume oo abilemu li wah » (C'est la bonne parole qui apporte quelque chose). Ici, il apparaît que la bouche, lorsqu'elle est utilisée avec justesse, devient productrice de biens relationnels : amitié, protection, alliances. Comme l'explique J. A. Diédhiou (2003, p. 12), le mérite d'une parole juste ne réside pas seulement dans sa vertu morale, mais dans son « efficacité sociale⁴ ». Dire au bon moment, à la bonne personne, c'est initier ou consolider des formes d'entraide et de redistribution. Dans ce sens, la bouche joue aussi un rôle économique et politique : elle active des réseaux, permet l'accès à des ressources et contribue à « la reproduction des institutions communautaires » (M. Sambou, 2024, p.101).

Enfin, la bouche est un instrument de formation et d'intégration. Lors des rites d'initiation, des discours précis transmettent les normes et les savoirs ; dans les cérémonies familiales, des formules verbales confèrent statut et reconnaissance. La parole structurée (qu'il s'agisse de conseils, d'injonctions ou de récits) forge l'identité collective et insère le sujet dans la mémoire commune. Ainsi comprise, la bouche est aussi acte social, par lequel l'individu se constitue comme interlocuteur et membre reconnu d'un ordre communautaire.

1.2. La bouche qui déshonore

La même capacité verbale peut devenir source de disgrâce. Le proverbe 86 : « Atuumeta, jilees dahomei » (La mauvaise langue, on l'enterre avec un petit pagne) illustre la sévérité des sanctions morales : parler contre l'honneur d'autrui entraîne l'exclusion symbolique, voire matérielle, jusqu'à la privation de rites funéraires.

³ Expression de N. Diatta (1998, p.14) désignant la bouche comme instrument de participation sociale et de maintien des liens de solidarité chez les Jóola

⁴ Concept de J. A. Diédhiou (2003, p.12) désignant la capacité de la parole juste à produire des effets concrets sur les relations et la solidarité

Le langage produit ainsi des traces qui survivent et pèsent sur la mémoire sociale. Dire mal, calomnier, équivaut à marquer l'histoire d'un individu d'une tache indélébile. La culture *jóola* relie de ce fait parole et postérité : comme le note M. Sambou (2024, p. 38): « on n'est pas seulement jugé par ses actes, mais aussi par ce que l'on a dit ».

Un autre proverbe, le 89, « Butum balabe ájakuuwa » (La bouche qui bouillonne n'est pas bonne) cible l'agitation verbale. Il condamne l'indiscrétion et c'est ce que ENO. BELINGA, Samuel. Martin (1978, p.33) appelle : « la prolixité nuisible⁵ ». Le discours excessif (celui qui révèle des secrets, qui exagère, ou qui brise le silence opportun) fragilise les liens et met en péril la confiance. La critique de la logorrhée traduit ici une exigence d'économie verbale : dire moins mais dire vrai, respecter la confidentialité et mesurer l'effet de ses paroles. L'honneur, dans ce système, se préserve aussi par la maîtrise de la bouche.

Ces proverbes dessinent une véritable architecture morale : la parole est évaluée à l'aune de ses conséquences sociales. L'éthique du langage se révèle indissociable des mécanismes de mémoire, de réputation et de sanction collective. La perte d'honneur causée par un discours peut conduire à la marginalisation. En ce sens, la parole apparaît comme : « un capital social qu'il faut gérer avec prudence » (P. Diédhiou, 2011, p. 41)

1.3. La bouche limitée par l'action

La tradition *jóola* n'accorde pas au verbe une toute-puissance immédiate. Le proverbe 88, « Butum álambeneliit » (La bouche ne met pas la main à la pâte) oppose ainsi le discours à l'efficacité pratique : dire n'est pas faire, et la parole sans mise en œuvre reste vaine. Cette tension rappelle une norme valorisant l'action responsable, selon laquelle les promesses et « les belles paroles n'ont de valeur que si elles sont doublées par des gestes concrets » (M. Sambou, 2024, p.102).

Cependant, la relation entre parole et action se révèle ambivalente. Le proverbe 93, « Butum nahañ kañajen » (La bouche surpasse le fusil) semble contredire l'insistance sur l'action en soulignant que le langage possède une force symbolique capable de produire des effets plus durables et plus destructeurs qu'une arme matérielle. Rumeurs, accusations ou discours hostiles suffisent parfois à ruiner des vies, à inciter à la rupture ou à provoquer des violences. La puissance du verbe est donc performative et potentiellement dévastatrice, même si elle ne « travaille pas la matière » (A. Diatta, p. 1982).

⁵ Expression de ENO-BELINGA, Samuel–Martin (1978, p.33) à contextualiser dans la critique de l'excès verbal.

De cette ambivalence découle un enseignement central dans la pensée *jóola* : la bouche est limitée dans sa capacité instrumentale, mais illimitée dans son pouvoir symbolique. L'idéologie locale invite ainsi à dépasser les oppositions binaires : la supériorité de l'action n'exclut pas la dangerosité d'une parole mal employée. La norme pratique exige plutôt l'alliance de l'intention verbale et de l'acte concret : l'efficacité sociale se joue à l'interface de ces deux régimes.

2. La parole comme outil de mémoire, de vérité et de cohésion sociale

2.1. La parole, puissance qui ne s'oublie pas

À côté de la bouche, à la fois organe concret et métaphorique, la parole occupe dans la pensée *jóola* une place prépondérante. Elle est perçue comme la véritable force qui structure la vie collective, fonde l'autorité et assure la transmission des savoirs. Dans une société longtemps dépourvue d'écriture, la parole devient mémoire vivante : elle conserve récits, généalogies, histoires de lignage et règles de conduite. Le proverbe 90 : « Abutumool álug ájma » (La bouche garde les secrets de la famille) illustre bien cette fonction. En protégeant les secrets familiaux, la parole conserve et transmet la mémoire, renforce l'identité du groupe et sa continuité historique.

Cette permanence est ce que B. Delignon (2016, p.1) appelle : « la valeur mémorielle⁶ » de la parole, soulignée par plusieurs proverbes qui insistent sur sa persistance. Ainsi, le proverbe 704, « Elob áfuuliit loon hunaana » (La parole ne pourrait pas comme une banane) rappelle que les mots laissent des traces durables : promesses, injures ou conseils continuent d'habiter les consciences et peuvent resurgir bien après avoir été prononcés. Dans un univers marqué par l'oralité, la parole devient archive vivante : elle transmet le savoir, fonde la légitimité des lignées et perpétue les pratiques sociales.

Cette puissance temporelle est encore plus visible dans le proverbe 692, « Anifaan furimool wat emandujo » (La parole du vieux, ce sont des crottes d'hyène). D'abord perçus comme obscurs ou dépassés, les propos des anciens finissent toujours par révéler un sens profond. Ici, le temps agit comme révélateur : ce qui semblait insignifiant « prend valeur de vérité à l'épreuve des événements » N. Diatta, (1979, p.11). L'autorité de l'âge et la patience dans l'interprétation se trouvent ainsi mises en avant, faisant de la parole des anciens un capital d'expérience.

⁶ Concept de B. Delignon (2016, p.1) désignant la fonction de la parole comme mémoire vivante et conservatrice des savoirs et traditions.

De cette puissance mémorielle découle une dimension à la fois sacrée et pédagogique. La parole est instrument de formation collective, moyen de transmettre normes et valeurs, et garant de la continuité historique. Ceux qui en sont dépositaires (anciens, sages, détenteurs de la mémoire) voient leur statut renforcé : à travers eux, la parole s'impose comme vecteur essentiel de l'identité culturelle *jóola*.

2.2. La parole qui élève ou détruit

Chez les *jóola*, la parole est conçue comme une force qui agit directement sur la vie sociale. Elle peut unir ou séparer, réconcilier ou détruire. Autrement dit, parler, c'est toujours poser un acte qui engage le locuteur et affecte la communauté.

Le proverbe 711, « Elob kasuumaai abajut butila » (La parole de paix n'a jamais tort) en offre une illustration claire. Ici, la parole devient un acte de réparation : elle restaure la confiance et ouvre un chemin vers la réconciliation. Elle fonde ainsi une véritable morale, où la paix repose moins sur des règles extérieures que sur la capacité de chacun à manier la parole avec responsabilité.

À l'opposé, le proverbe 696, « Báhamin bijaa biya » (Que la parole accoste) rappelle la nécessité de mettre une limite à ce que l'on dit. L'image est parlante : comme une pirogue doit accoster, la parole doit savoir trouver son point d'arrêt. Une discussion interminable ou envenimée risque d'ouvrir la voie à la violence. Derrière ce proverbe se dessine une philosophie de la maîtrise de soi : savoir se taire au bon moment, c'est protéger la cohésion du groupe. On retrouve là une conception communautaire de la responsabilité individuelle, que J. A. Diédhiou (2022) a mise en lumière.

Cette exigence de mesure se confirme dans le proverbe 695, « Báhamin aña jifane » (La parole se choisit). Tout ne peut pas être dit, car les mots possèdent un pouvoir qui dépasse l'instant où ils sont prononcés. Certaines paroles blessent, mais laissent la porte ouverte au pardon ; d'autres détruisent irrémédiablement les liens. Le proverbe 906, « Se couper une feuille de rônier en deux », exprime cette idée avec force : une parole trop dure peut entraîner une rupture définitive.

Enfin, le dicton 1047, « Il ne faut pas tout dire », condense cette sagesse. La retenue dans la parole n'est pas signe de faiblesse, mais forme de prudence qui garantit la survie de la communauté. La parole apparaît ainsi comme une responsabilité éthique : chaque mot engage, chaque mot construit ou détruit. Dans la pensée *jóola*, parler, ce n'est jamais seulement dire : c'est toujours agir.

3. Bouche et parole, usages et limites

3.1. La bouche comme source de conflit et de discorde

Certains dictons mettent en garde contre la bouche, source possible de querelles. Le proverbe 87, « butum ajoolit kaat » (la bouche n'attrape pas le pied) invite à la prudence dans les situations de tension : si la parole peut déclencher une dispute, il reste toujours possible de se retirer avant que le conflit ne s'aggrave.

De même, le proverbe 96, « Hufaken butum lahañ hufaken ehulum » (ce qui échappe de la bouche est pire que ce qui échappe du derrière) illustre la gravité d'un mot imprudemment lâché, parfois plus déshonorant qu'un geste humiliant. Enfin, le proverbe 702 : « bahamin tikaatiaar atitariit » (la parole dès ses débuts n'est pas anodine) insiste sur la nécessité d'arrêter une parole malveillante avant qu'elle ne prenne de l'ampleur et ne provoque de graves dissensions. Ces maximes montrent que, chez les *jóola*, la bouche peut devenir l'origine de divisions au sein du groupe si elle n'est pas maîtrisée.

3.2. La parole trompeuse et le danger du mensonge

Les proverbes étudiés montrent que, dans la culture *jóola*, la parole est un instrument puissant qui peut protéger ou détruire. Le proverbe 703, « Bakool efumben álandiit kúsola » (les balles de fusil ne font pas demi-tour), ne se contente pas de signaler l'irréversibilité des paroles blessantes : il souligne que chaque mot prononcé a des conséquences durables sur les relations et la cohésion du groupe. De même, « Elob akuupediiti » (la parole, on ne la cache pas, proverbe 707) met en évidence la tension entre dissimulation et vérité : tenter de masquer un mensonge ne fait que renforcer le pouvoir de la parole lorsque la vérité éclate.

Les maximes 92, « Butumi bu soino » (ta bouche a pété), et 721, « Lufefelen felen bulibi » (tu as prématurément brûlé ton champ), montrent comment l'imprudence verbale expose l'individu au ridicule ou compromet des projets. L'analyse de ces proverbes révèle que la culture *jóola* valorise une parole maîtrisée, consciente de ses effets sur autrui et sur le groupe. Elle insiste sur la responsabilité sociale attachée à chaque énoncé et sur le rôle de la parole dans la régulation des relations, la prévention des conflits et la protection de l'honneur.

Ainsi, ces proverbes ne se contentent pas d'énoncer des règles : ils fonctionnent comme un système de contrôle social, où la parole est à la fois un instrument de lien et un potentiel facteur de danger. Le mensonge, la tromperie ou l'indiscrétion sont des écarts moraux ; ils fragilisent la confiance et menacent la stabilité du groupe (L.V. Thomas, 1958, p. 23).

3.3. La maîtrise du langage comme condition de la sagesse

Chez les *Jóola*, la sagesse ne se réduit pas à l'accumulation de paroles, mais se manifeste dans la capacité à réguler son langage, à choisir ses mots avec discernement et à tenir compte des effets de sa parole sur autrui. Le proverbe 708, « elob alet hanken » (la parole n'est pas dans le flot des mots), illustre cette conception : il ne suffit pas de parler abondamment pour être entendu ou respecté ; ce qui compte, c'est la justesse et la pertinence des propos. La parole devient alors un acte réfléchi, porteur de sens et de responsabilité.

« Báhamin kawinkan » (la parole s'apprend, proverbe 701) renforce cette idée : la maîtrise du langage n'est pas innée, elle se construit dans l'interaction sociale et l'apprentissage collectif. L'orateur sage écoute, accepte d'être corrigé et se conforme aux normes du groupe, car la parole n'est efficace que si elle respecte les règles tacites de communication et contribue au bien commun.

La patience et la réflexion avant toute expression verbale sont également valorisées : « Hulim hutinaa atulediti » (on ne répond pas à la première parole, proverbe 716) enseigne que la précipitation peut transformer un échange en conflit. La sagesse réside ici dans la capacité à maîtriser l'impulsivité et à laisser le temps au jugement et à la réflexion, montrant que le contrôle du langage est indissociable de la régulation des émotions et des relations sociales.

Enfin, « Hulim aakut bugay » (pour la parole, il n'y a pas de pauvreté, proverbe 715) illustre que la parole bienveillante est une richesse universelle : accessible à tous, elle fonde l'humanité et la cohésion sociale. L'analyse de ces proverbes montre que, pour les Jóola, la sagesse consiste à parler juste, au moment opportun et avec une intention respectueuse, faisant de la parole un vecteur à la fois de moralité, de mémoire collective et de stabilité sociale.

Conclusion

L'examen des proverbes *jóola* met en évidence une vision du langage où l'organe et la parole se trouvent indissociablement liés à la vie collective. La bouche est un outil biologique, le lieu par lequel se construisent l'orientation, l'intégration et la reconnaissance sociale. Interroger, remercier, transmettre, autant de gestes verbaux qui placent l'individu au centre d'un réseau de relations et de responsabilités.

Mais cette faculté, qui peut unir et instruire, possède aussi un revers dangereux. Une parole mal placée, une langue trop vive ou une indiscretion peuvent entacher la réputation, briser des liens et semer la discorde. L'image du langage comme capital fragile traverse l'ensemble du corpus : il se gagne et se perd selon l'usage qu'on en fait, et ses effets dépassent souvent le moment de l'énonciation. C'est pourquoi il impose vigilance et retenue.

À travers ces proverbes, on découvre une conception où la valeur des mots n'est pas mesurée par leur abondance, mais par leur justesse. Apprendre à parler, c'est aussi apprendre à écouter, attendre, choisir le bon moment et le ton approprié. Cet apprentissage patient confère à chacun la possibilité d'agir avec responsabilité dans la communauté. En ce sens, le langage se révèle comme une ressource partagée : il ne coûte rien, mais son impact est décisif pour la paix, la solidarité et la dignité. Les *jóola* rappellent par ces dictons que la parole peut être source de construction comme de ruine, selon l'usage qu'on en fait. Cette sagesse, héritée de l'expérience des anciens, demeure d'une grande actualité : elle invite à mesurer la portée de nos mots, à reconnaître leur pouvoir et à les employer dans un esprit de respect et de vérité.

Références bibliographiques

- AUSTIN, J. L. (1962). *Comment faire des choses avec des mots ?* Clarendon Press.
- BADJI, S., (2000). *Habitat et occupation du sol dans les pays jolla (du XVe au XXe siècle)*, Mémoire de Maîtrise, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- BADJI, A. (1982), *La lutte traditionnelle jóola. Étude et perspectives*, Mémoire de Maîtrise STAPS, Dakar, INSEPS.
- BASSÈNE, C. P. B. A. (2011) *Histoire authentique de la Casamance*, Édition Injé Ajamaat, La Brochure.
- DIATTA, C. S. (1998). *Parlons Jóola - Langue et culture Diolas*, L'Harmattan.
- DIATTA, N. (1998) *Proverbes jóola de Casamance*, Karthala, Paris.
- (1982), *Anthropologie et herméneutique des rites jóola : funérailles*, Thèse de 3e cycle, initiations, EHESS, Paris.
 - (1982) *Structures politiques et sociales du monde traditionnel Jóola*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris I, Paris.
 - (1979), *Le taureau, symbole de mort et de vie dans l'initiation de la circoncision chez les Diola (Sénégal)*, Mémoire, EHESS, Paris.
- DIÉDHIOU, J. A. (2022). *La Casamance maritime, Essai sur les origines et la civilisation du diola Casa*, Imprimerie St-Paul.
- DIÉDHIOU, L. (2005), *Riz, symboles et développement chez les diolas de Basse Casamance*, PU Laval.
- DIÉDHIOU, P. (2011). *L'identité jóola en question : La bataille idéologique du MFDC pour l'indépendance*, Édition Karthala.
- ENO-BELINGA, S. M. (1978) *Comprendre la littérature orale africaine*, Les classiques africaines, Éditions Saint Paul.
- FINNEGAN, R. (1970). *La littérature orale en Afrique ?* Clarendon Press.
- KI-ZERBO F. (1997) *Les sources du droit chez les Diolas du Sénégal : logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diolas du Boulouf (Casamance, Sénégal)*, Karthala.
- ROCHE, C. (2000). *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance 1850-1920*, Karthala.
- SAMBOU, M. (2024) *Patrimoine oral et valeurs identitaires dans un contexte social changeant : l'exemple de la poésie chantée jóola d'Esuk-Lalu*, Thèse de doctorat unique, Lettres Modernes, FLSH, UCAD, Dakar.
- SAKHO, C. (2016). « Traitement de l'identité dans quelques récits épiques peules » ; *in La voix des peuples : épopée et folklore, Mélanges offerts à Jean-Pierre Martin*, Collection UL3, Paris.

THOMAS, L. V., (1958) *Les Diolas. Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de basse-Casamance*, Dakar, IFAN, Université de Dakar.

TRINCAZ, P. X. (1984). *Colonisation et Régionalisme Ziguinchor en Casamance*, Éditions de l'ORSTOM, Paris.

VANSINA, J. (1985). *La tradition orale comme histoire ?* University of Wisconsin Press.

Webographie

<https://gazettedesfemmes.ca/5380/les-femmes-au-foyer-la-realite-derriere-le-mythe/>

<https://www.e-ostadelahi.fr/eoe-fr/humilite-4-lhumilite-est-une-force/>

LISTE DES AUTEURS DU *LIENS* 9

- 1. Lassine SANANKOUA, École Normale Supérieure de Bamako, Mali**
- 2. Boubacar Amadou DIALLO, École Normale Supérieure de Bamako, Mali**
- 3. N'dji dit Jacques DEMBELE, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali**
- 4. Dr. Christian Bâle DIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 5. Mamadou DIALLO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 6. Mamadou THIARE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 7. Mamadou SANÉ, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 8. Mamadou SARR, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 9. Ibou Dramé SYLLA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 10. Mamadou SALL, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 11. Séga, GUÈYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 12. Moussa THIAW, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 13. Moctar Ndiaga Thioye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 14. Guène Faye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 15. El Hadji Mouhamadou Dieye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 16. Michel SAMBOU, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 17. Abdoulaye DIOME, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 18. Ousmane GUEYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 19. Ndeye Fatim SECK, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 20. Aliou CISSE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**

- 21. Seydou Alassane SOW, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 22. Mahamadou DIAKHITÉ, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 23. Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, ISP-Kalehe Université de Kinshasa**
- 24. Léon HAKIZIMANA KAGABO, Université des Hautes Technologies des Grands Lacs**
- 25. Anne Marie BUUMA WABO, ISP-Kalehe**
- 26. Alain NDUWAYO BASIGARIYE, Université UNICAF à Chypre**
- 27. MUSSA BUJIRIRI Rostand, Université Pédagogique Nationale de Kinshasa**
- 28. Saidou Abdoul DIOP, Université de Bordeaux Montaigne**
- 29. Seydi Diamil NIANE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 30. Sall Mohamet, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**

- 31. ABDULMALIK Ismail, Université d'Ilorin, Nigeria**
- 32. DONGMO Keudeum Adelaide, Université d'Ilorin, Nigeria**
- 33. POOPALA Temitope Falilat, Université d'Ilorin, Nigeria**
- 34. Ousmane SARR, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal/ Université Paris Nanterre**